

# LBPAM ISR ABSOLUTE RETURN CONVERTIBLES ACTION X

## OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## PRODUIT

LBPAM ISR ABSOLUTE RETURN CONVERTIBLES, Action X  
Compartiment de la SICAV LBPAM FUNDS  
Code ISIN : FR0013403771

Initiateur : LBP AM (la « Société de Gestion » ou « LBP AM »)

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de LBP AM en ce qui concerne ce document d'informations clés. LBP AM, groupe La Banque Postale, est agréée en France sous le numéro GP-20000031 et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF)

Site internet : [www.lbpam.com](http://www.lbpam.com) - Appeler le +33 (0) 1 57 24 21 00 Date de production du document d'information clés : 15/12/2023  
pour de plus amples informations

## EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

**Type** : Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières - Société d'Investissement à Capital Variable, de droit français constitué en France.

**Durée** : La durée de vie du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre unilatéralement le fonds par liquidation ou fusion. La dissolution peut également intervenir en cas de rachat total des parts ou lorsque l'actif net du Produit est inférieur au montant minimum réglementaire.

**Objectifs** : L'objectif de gestion du Compartiment est double :

(i) chercher à réaliser, sur la durée de placement recommandée, une performance nette de frais de gestion réels supérieure de 4.4 % par an à celle de son indicateur de référence (l'€STR capitalisé quotidiennement) ; et  
(ii) mettre en œuvre une stratégie d'investissement socialement responsable (ISR).

Le Compartiment est géré activement. L'€STR est utilisé à postériori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice. L'indicateur de référence (€STR capitalisé) est utilisé a posteriori comme indicateur de comparaison des performances. Le Compartiment n'étant pas indiciel, sa performance pourra s'éloigner sensiblement de cet indicateur de référence, en fonction des choix de gestion qui auront été opérés. Les titres détenus en direct ou leurs sous-jacents seront sélectionnés au sein des indices Refinitiv Global Convertible Bond EUR Hedged, STOXX Europe 600 et S&P &500, qui constituent l'Univers d'Analyse, mais de manière non exclusive, et sans aucune contrainte de réplique (comme expliqué ci-avant).

Afin de chercher à atteindre ce double objectif de gestion, la construction de portefeuille se fait en deux étapes :

- Analyse d'univers de valeurs (l'« Univers d'Analyse »).

L'Univers d'Analyse, constitué des valeurs composant les indices Refinitiv Global Convertible Bond EUR Hedged, STOXX Europe 600 et S&P &500, est analysé à partir de critères d'investissement socialement responsables (ISR) afin d'identifier les entreprises ayant les meilleures pratiques en matière de développement durable selon l'analyse de la société de gestion (LBP AM), et ainsi de déterminer la Note Moyenne Améliorée. Cette analyse se fonde sur un outil propriétaire multi-source de notation extra-financière développé en interne. Cette analyse est décrite au sein de la rubrique « stratégie d'investissement » du prospectus et de l'annexe SFDR. La méthodologie mise en place par LBP AM permet de réduire les biais, notamment capitalistiques ou sectoriels, qui seraient de nature à pouvoir améliorer artificiellement la note par le jeu de décisions d'allocation. La liste d'exclusions de LBP AM sert de second filtre. En effet, un comité d'exclusion, propre à LBP AM, établit une liste d'exclusions après analyse des controverses ou allégations ESG, définies au sein de la rubrique « stratégie d'investissement » du prospectus et de l'annexe SFDR. LBP AM reste ainsi seule juge de l'opportunité d'un investissement, et de la qualité extra-financière des émetteurs, qui est exprimée selon une note finale comprise entre 1 et 10 – la note ISR de 1 représentant une forte qualité extra-financière et celle de 10 une faible qualité extra-financière. La construction du portefeuille permet ainsi d'obtenir une note moyenne ISR meilleure que la note moyenne ISR de l'Univers d'Analyse après élimination de 20% des valeurs en conformité avec le label ISR (comprenant les deux filtres suivants : comité d'exclusion et note quantitative). Toutes les valeurs de l'Univers d'Analyse (hors valeurs interdites, validées par le comité d'exclusion) sont donc éligibles au Compartiment, à condition que la note moyenne extra-financière du Compartiment respecte la condition ci-dessus. Avec cette approche en amélioration de note qui correspond à une intégration ESG avec un engagement significatif dans la gestion, LBP AM met en place la stratégie ISR du portefeuille.

- Sélection des titres.

La politique d'investissement visant à chercher à atteindre l'objectif de gestion consiste à gérer un portefeuille d'obligations convertibles en mettant en œuvre alternativement ou cumulativement les stratégies suivantes de manière discrétionnaire : des stratégies sur les obligations convertibles mises en place de manière à prendre une exposition sur un ou plusieurs paramètres des obligations convertibles tel notamment l'action sous-jacente et à anticiper une évolution favorable de ces niveaux. Ces stratégies consistent principalement à prendre des positions acheteuses sur des obligations convertibles et d'en couvrir pour tout ou partie le risque actions sous-jacent, des stratégies de volatilité sur les marchés taux, change, crédit et actions. La stratégie d'investissement du Compartiment ne présente pas un biais directionnel durable et significatif aux marchés obligataires ou aux marchés des actions. Le Compartiment visera ainsi à générer une performance absolue positive quelles que soient les conditions de marché. L'OPCVM est majoritairement (au minimum à 50%) investi dans des titres de créances comportant une exposition aux actions de sociétés ayant leur siège social dans un des pays de l'EEE. Il peut également être investi jusqu'à 40% de l'actif net dans des titres de créance et instruments du marché monétaire d'émetteurs publics ou privés de toutes zones géographiques, hors EEE et libellés en toutes devises. L'investissement dans des titres de créances exposés ou non aux actions et instruments du marché monétaire représente au minimum 60% et au maximum 110% de l'actif net de l'OPCVM ; ces titres ont majoritairement une notation minimale BBB-/Baa3 (catégorie Investment Grade) ou de notation jugée équivalente selon la société de gestion. Il peut également investir dans la limite de 50% de l'actif net dans des titres ayant une notation inférieure à BBB-/Baa3 ou de notation jugée équivalente (titres à caractère spéculatif). La sensibilité aux taux d'intérêt de l'OPCVM sera maintenue dans la fourchette [-3 ; + 3]. L'OPCVM peut détenir des actions en direct dans la limite de 10% de l'actif net. L'exposition globale au risque action sera comprise entre -20% et 50% de l'actif net. A titre transitoire et sur un horizon court (jusqu'au 30 juin 2019), l'OPCVM fera l'objet d'une gestion prudente. Par la suite, l'OPCVM pourra détenir des OPC dans la limite de 10% de l'actif net.

Les titres sont principalement sélectionnés au sein de l'Univers d'Analyse ; ils peuvent également être sélectionnés, en dehors de l'Univers d'Analyse, sur le marché mondial des obligations convertibles, dans la limite de 10 % de l'Univers d'Analyse et dans le respect des contraintes du Label définies ci-avant. La Société de Gestion s'assurera que l'Univers d'Analyse retenu constitue un élément de comparaison pertinent de la notation ESG du Compartiment.

En tout état de cause, conformément au Label ISR, le portefeuille est constitué en permanence à 90 % de son actif net (calculé sur les titres éligibles à l'analyse extra-financière : actions et titres de créances émis par des émetteurs privés et quasi-publics) de titres ayant fait l'objet d'une analyse extra-financière. Bien que les titres d'États fassent l'objet d'une évaluation ESG, les résultats de l'évaluation ne sont pas pris en compte de manière mesurable dans la stratégie ISR décrite ci-dessus. Ces titres d'États peuvent représenter 70% maximum de l'actif net du Compartiment. Les investissements dans les titres d'États sont réalisés à partir d'analyses internes de la qualité financière et extra-financière des émetteurs. Celles-ci s'appuient sur des analyses de stratèges macro-économiques, d'analystes financiers et d'analystes ISR.

OPC ayant une démarche ISR compatible avec sa propre philosophie.  
L'OPCVM peut recourir, dans la limite d'une fois l'actif, à des instruments financiers à terme (dont des Contracts for Difference) afin de couvrir le portefeuille et/ou de l'exposer pour poursuivre son objectif de gestion.  
Le risque de change n'a pas vocation à être systématiquement couvert, l'exposition à celui-ci pourra atteindre 40% de l'actif net (sur toutes devises).  
Le niveau de levier maximum du Compartiment sur l'ensemble des marchés (résultant de l'investissement en direct dans les instruments financiers et de l'utilisation des instruments financiers à terme) ne pourra excéder 600% de l'actif (levier brut), 300% de l'actif (levier net).

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Faculté de rachat : Les rachats de parts sont exécutés quotidiennement sur la base de la valeur liquidative en J (cours inconnu) et sont centralisés au plus tard à 13h auprès de CACEIS Bank.

**Investisseurs de détail visés** : Ce produit s'adresse notamment aux investisseurs de détail qui (i) ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, (ii) souhaitent un investissement cohérent avec l'objectif de gestion et la période de détention recommandée du produit, et (iii) sont prêts à assumer un niveau de risque faible sur leur capital initial. Les actions ne sont pas ouvertes à la souscription aux investisseurs U.S. Persons tels que définis dans le Prospectus.

Nom du dépositaire : CACEIS BANK

Lieu et modalités d'obtention d'information sur le produit : Le Prospectus, les derniers documents annuels et périodiques du produit en français, la politique de rémunération, la politique de transmission des inventaires (modalités d'obtention pour les porteurs), la politique d'engagement actionnarial et le compte rendu sur la mise en œuvre de la politique d'engagement actionnarial, ainsi que toute autre informations pratiques, notamment la dernière valeur liquidative du ou des actions du produit sont disponibles sur le site [www.lbpam.com](http://www.lbpam.com), et gratuitement auprès de LBP AM, 36, QUAI HENRI IV – 75004 PARIS, France.

## QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTE ?

**Indicateur de risque :**



L'indicateur synthétique de risque ("ISR") part de l'hypothèse que vous conserverez les parts du produit pendant toute la période de détention recommandée qui est de 3 ans.

L'ISR permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que le produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que la capacité de LBP AM à vous payer en soit affectée.

Les autres risques matériellement pertinents non pris en compte dans le calcul de l'ISR du produit sont les suivants :

- Risque de liquidité
- Risque de contrepartie lié à l'utilisation de produits de gré à gré (dérivés) et aux acquisitions et cessions temporaires de titres
- Risque lié à l'utilisation des instruments financiers à terme
- Risque de crédit

Pour plus de détails concernant les risques, veuillez-vous référer au Prospectus.

La liste détaillée des risques liés au produit figure dans le Prospectus du produit disponible sur demande auprès de LBP AM.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas du marché, vous pourriez perdre toute ou partie de votre investissement.

### Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché.

L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que les performances moyennes du produit (et de l'indice de référence le cas échéant) au cours des 10 dernières années. Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

| Période de détention recommandée : 3 ans<br>Exemple d'investissement : 10 000 € |                                                                                                                      | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 3 ans |
|---------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| <b>Minimum</b>                                                                  | <i>Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.</i> |                           |                            |
| <b>Tensions</b>                                                                 | <i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>                                                        | 9 456 €                   | 9 522 €                    |
|                                                                                 | <b>Rendement annuel moyen</b>                                                                                        | -5,44%                    | -1,62%                     |
| <b>Défavorable</b>                                                              | <i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>                                                        | 9 456 €                   | 9 598 €                    |
|                                                                                 | <b>Rendement annuel moyen</b>                                                                                        | -5,44%                    | -1,36%                     |
| <b>Intermédiaire</b>                                                            | <i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>                                                        | 10 106 €                  | 10 036 €                   |
|                                                                                 | <b>Rendement annuel moyen</b>                                                                                        | 1,06%                     | 0,12%                      |
| <b>Favorable</b>                                                                | <i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>                                                        | 10 441 €                  | 10 143 €                   |
|                                                                                 | <b>Rendement annuel moyen</b>                                                                                        | 4,41%                     | 0,47%                      |

Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre :

- 31/12/2021 et 31/03/2023 pour le scénario défavorable
- 26/07/2019 et 28/07/2022 pour le scénario intermédiaire
- 28/05/2019 et 27/05/2022 pour le scénario favorable.

## QUE SE PASSE-T-IL SI LBP AM N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le Produit est constitué comme une entité distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %) ;
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- que 10 000 EUR sont investis la première année

|                                 | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 3 ans |
|---------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| <b>Coûts totaux (en €)</b>      | 647 €                     | 744 €                      |
| Incidence des coûts annuels (*) | 6,47%                     | 2,51% chaque année         |

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,6% avant déduction des coûts et de 0,1% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

#### Composition des coûts :

| Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie                           |                                                                                                                                                                                                                                                               | Si vous sortez après 1 an |
|-------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|
| Coûts d'entrée                                                    | 6,0% du montant investi, il s'agit du montant maximal que vous paierez, la personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.                                                                                                                  | Jusqu'à 600 €             |
| Coûts de sortie                                                   | Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.                                                                                                                                             | 0 €                       |
| Coûts récurrents supportés chaque année                           |                                                                                                                                                                                                                                                               |                           |
| Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation | 0,31% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.                                                                                                                                 | 31 €                      |
| Coûts de transaction                                              | 0,15% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. | 15 €                      |
| Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions              |                                                                                                                                                                                                                                                               |                           |
| Commissions liées aux résultats                                   | Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit                                                                                                                                                                                                 | 0 €                       |

#### COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

##### Période de détention recommandée : au minimum de 3 ans.

L'investisseur pourra demander le rachat total ou partiel de ses parts à tout moment au cours de la vie du produit, sans qu'aucun frais ne lui soit prélevé.

#### COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Pour toute réclamation concernant le produit, l'investisseur peut contacter son conseiller bancaire ou contacter :

Si vous êtes investisseur personne physique :

- par courrier : LBP AM - DDMP, 36, QUAI HENRI IV – 75004 PARIS, France ;
- ou par email : [demandeclientsparticuliers@lbpam.com](mailto:demandeclientsparticuliers@lbpam.com).

Si vous êtes investisseur personne morale :

- par courrier : LBP AM - Direction du Développement, 36, QUAI HENRI IV – 75004 PARIS, France ;
- ou par email : [demandeclientsinstitutionnels@lbpam.com](mailto:demandeclientsinstitutionnels@lbpam.com).

Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse <https://www.lbpam.com/publications>.

#### AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Classification SFDR : Article 8

Le Prospectus, la dernière valeur liquidative, les documents annuels et périodiques, les informations relatives à la finance durable, les performances passées au cours des 2 années passées, ainsi que la composition des actifs sont adressés gratuitement dans un délai de 8 jours ouvrés suivant la réception de la demande, sur simple demande du porteur, auprès de LBP AM (36, QUAI HENRI IV – 75004 PARIS, France). Ces documents et informations sont également disponibles sur l'adresse suivante : <https://www.lbpam.com/fr/products/fr0013403771>.